COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

SAS AB2I

49 rue du Leinster
44240 Chapelle-Sur-Erdre

CERTIFIÉS CONFORMES PAR LA PRÉSIDENTE
2FC - Fabien CHEVALLIER

Fabien CHEVALLIER

Certified by yousign

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 187	15 187		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433	1 433		
Autres immobilisations corporelles	81 850	65 538	16 313	22 348
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 200		4 200	4 200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**102 671**	**82 158**	**20 513**	**26 548**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	1 632 789		1 632 789	1 705 285
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	917 002	10 004	906 998	633 185
Autres créances	68 109		68 109	156 183
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 343 395		1 343 395	1 333 637
Disponibilités	4 261 998		4 261 998	3 923 221
Charges constatées d'avance (3)	2 956		2 956	2 298
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**8 226 249**	**10 004**	**8 216 245**	**7 753 808**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 328 920**	**92 162**	**8 236 758**	**7 780 357**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	72 000	72 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 200	7 200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 256 132	1 237 609
Report à nouveau	543	543
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**826 804**	**818 524**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 162 680**	**2 135 876**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	13 500	13 500
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**13 500**	**13 500**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	294	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 152 551	1 359 757
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 681
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 290 097	1 196 520
Dettes fiscales et sociales	246 588	278 999
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 723	14 150
Produits constatés d'avance	2 366 325	2 779 873
TOTAL DETTES	**6 060 578**	**5 630 981**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 236 758**	**7 780 357**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 060 578	5 629 300
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	294	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AB2I

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 8 236 758 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 826 804 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 an
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 5 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
* Matériel informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 187			15 187
Immobilisations incorporelles	**15 187**			**15 187**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433			1 433
- Installations générales, agencements aménagements divers	31 029			31 029
- Matériel de transport	3 964			3 964
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	45 645	2 443	1 232	46 857
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**82 072**	**2 443**	**1 232**	**83 283**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	4 200			4 200
Immobilisations financières	**4 200**			**4 200**
ACTIF IMMOBILISE	**101 459**	**2 443**	**1 232**	**102 671**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	15 187			15 187
Immobilisations incorporelles	**15 187**			**15 187**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 433			1 433
- Installations générales, agencements aménagements divers	20 714	3 049		23 763
- Matériel de transport	994	991		1 985
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 582	4 439	1 232	39 790
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**59 723**	**8 479**	**1 232**	**66 971**
ACTIF IMMOBILISE	**74 911**	**8 479**	**1 232**	**82 158**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les travaux en cours ont été valorisés au prix de revient. La marge prévisionnelle a été incorporée aux travaux en cours au prorata de l'avancement du chantier.
Parallèlement, les situations de travaux des chantiers non terminés ont été retirées des ventes et figurent au passif en produits constatés d'avance.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 992 267 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	4 200		4 200
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	917 002	917 002	
Autres	68 109	68 109	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 956	2 956	
Total	**992 267**	**988 067**	**4 200**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etablir	2 340
Avoir a recevoir	216
Etat produits a recevoir	655
Total	**3 211**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 72 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 144,00 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	500			500
TOTAL	**500**			**500**

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/04/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	543
Résultat de l'exercice précédent	818 524
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**819 067**
Affectations aux réserves	18 524
Distributions	800 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	543
Total des affectations	**819 067**

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2022
Capital	72 000				72 000
Réserve légale	7 200				7 200
Réserves générales	1 237 609	18 524	18 524		1 256 132
Report à Nouveau	543	543	543	543	543
Résultat de l'exercice	818 524	-818 524	826 804	818 524	826 804
Dividendes		*800 000*			
Total Capitaux Propres	**2 135 876**	**543**	**845 871**	**819 067**	**2 162 680**

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	13 500				13 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**13 500**				**13 500**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 060 578 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	294	294		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 152 551	2 152 551		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 290 097	1 290 097		
Dettes fiscales et sociales	246 588	246 588		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 723	4 723		
Produits constatés d'avance	2 366 325	2 366 325		
Total	**6 060 578**	**6 060 578**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 152 551			

Charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	374 758
Agios a payer	294
Etat charges a payer	2 226
Clients avoirs à etablir	2 400
Diverses charges a payer	2 323
Total	**382 001**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	2 956		
Total	**2 956**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	2 366 325		
Total	**2 366 325**		

AB2I

Société par actions simplifiée au capital de 72 000 €
Siège social : 49, rue du Leinster - 44240 La Chapelle Sur Erdre
391 576 618 RCS NANTES

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022
PROPOSÉE ET VOTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE LE 25 AVRIL 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022
SOUMISE À L'ASSOCIÉE UNIQUE LE 25 AVRIL 2023

DEUXIÈME DÉCISION : AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter le résultat net comptable de **826 804,33 €** de l'exercice, de la manière suivante :

- **Dotation à la réserve pour œuvres originales** (art. 238 bis AB CGI), soit.....**104,00 €**

- **A l'associée unique**, **la société** « **2FC** », **distribution de dividendes**, à concurrence de 1 700 € pour chacune des 500 actions, soit.....**850 000,00 €**

 Prélevés :

 - ✓ Sur le résultat de l'exercice, soit826 700,33 €
 - ✓ Sur le poste « autres réserves », soit23 299,67 €

L'associé unique décide également de porter la somme de 543,25 € figurant au poste créditeur « report à nouveau » au poste « autres réserves ».

Le poste « autres réserves » passera ainsi de 1 256 132,42 € à 1 233 376 €.

Après affectation, la situation nette ressortira à 1 312 680 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique prend acte que les sommes distribuées au titre des trois exercices précédents, éligibles ou non à l'abattement, se sont élevées à :

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021	-	-	800 000 €
31/12/2020	-	-	1 000 000 €
31/12/2019	-	-	400 000 €

LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT TELLE QUE REPRODUITE CI-DESSUS
A ÉTÉ ADOPTÉE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE LE 25 AVRIL 2023

CERTIFIÉ CONFORME PAR LA PRÉSIDENTE
2FC - Fabien CHEVALLIER

Fabien CHEVALLIER

Certified by yousign